RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00486
Numéro SIREN : 482 939 816
Nom ou dénomination : ABI-CYCLETTE

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006693

ABI-CYCLETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 9 Quai Port Tudy
56590 GROIX
482 939 816 RCS LORIENT

Comptes
clos le 31 décembre 2022

Certifiés conformes
Monsieur Eric DUVNJAK
Gérant



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	382	382		
Fonds commercial (1)	168 000		168 000	168 000
Autres immobilisations incorporelles	2 750	2 750		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	77 144		77 144	80 111
Constructions	781 615	333 431	448 184	511 787
Installations techniques, matériel et outillage industriels	343 420	265 693	77 727	25 301
Autres immobilisations corporelles	227 160	175 403	51 757	58 472
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	60 000		60 000	60 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	440		440	440
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 660 911**	**777 659**	**883 252**	**904 111**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**20 418**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 996		2 996	2 029
Autres créances	14 223		14 223	1 662
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	232 341	45 266	187 075	85 280
Disponibilités	455 533		455 533	470 010
Charges constatées d'avance (3)	4 090		4 090	2 879
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**709 184**	**45 266**	**663 918**	**582 278**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 370 095**	**822 925**	**1 547 170**	**1 486 388**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

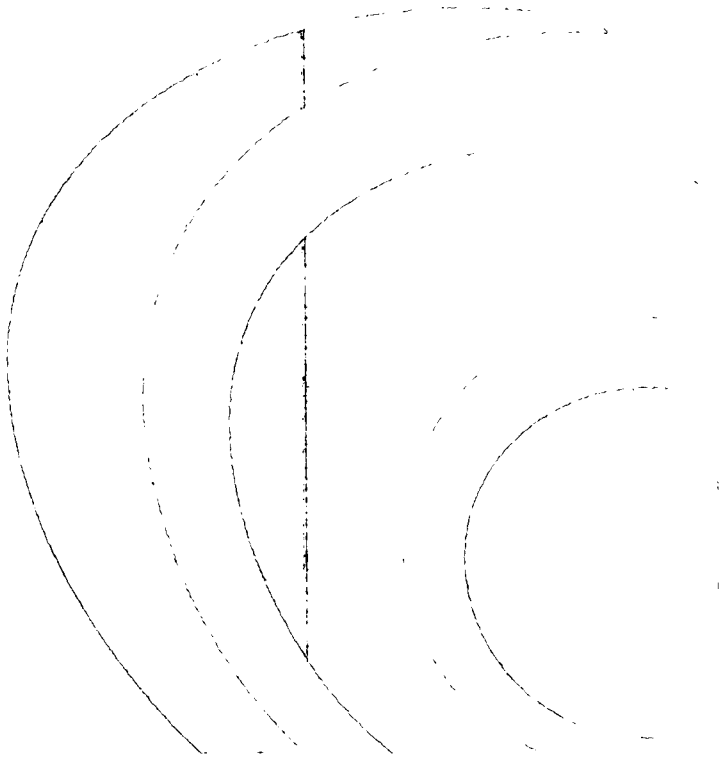
	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	43 500	43 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	255 595	80 582
Report à nouveau	519 261	519 261
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**93 588**	**185 013**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**1 021 944**	**938 356**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	460 361	417 500
Emprunts et dettes diverses (3)		1 255
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 531	37 942
Dettes fiscales et sociales	50 297	89 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36	1 469
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**525 226**	**548 033**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**1 547 170**	**1 486 388**
(1) Dont à plus d'un an (a)	384 020	377 722
(1) Dont à moins d'un an (a)	141 205	170 310
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

SARL ABI CYCLETTE

Etats Financiers
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Annexe



bakertilly

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABI CYCLETTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 547 170 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 588 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 2 à 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	171 132			171 132
Immobilisations incorporelles	**171 132**			**171 132**
- Terrains	80 111		2 967	77 144
- Constructions sur sol propre	781 615			781 615
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	259 608	99 771	15 959	343 420
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	75 792	6 700		82 492
- Matériel de transport	142 415			142 415
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 575	677		2 252
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 341 116**	**107 149**	**18 925**	**1 429 339**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 000			60 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	440			440
Immobilisations financières	**60 440**			**60 440**
ACTIF IMMOBILISE	**1 572 688**	**107 149**	**18 925**	**1 660 911**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		107 149		107 149
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		107 149		107 149
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 925		18 925
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 925		18 925

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	168 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	168 000

Immobilisations corporelles

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée concernant les biens immobiliers.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société ABI CYCLETTE a souscrit au capital de la société GOOD WHEEL à hauteur de 60 000 € sur un capital social de 320 000 € soit une participation de 18.75 %.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL GOOD WHEEL 75010 PARIS 10	320 000	153 294	18,75	55 780

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	60 000	60 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Information non reçue à ce jour.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 132			3 132
Immobilisations incorporelles	**3 132**			**3 132**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	269 828	63 603		333 431
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	234 307	47 345	15 959	265 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 690	6 974		39 664
- Matériel de transport	127 148	6 964		134 111
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 473	155		1 628
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**665 445**	**125 041**	**15 959**	**774 527**
ACTIF IMMOBILISE	**668 577**	**125 041**	**15 959**	**777 659**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	440		440
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 996	2 996	
Autres	14 223	14 223	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 090	4 090	
Total	**21 749**	**21 309**	**440**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	460 361	76 341	227 166	156 855
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 531	14 531		
Dettes fiscales et sociales	50 297	50 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36	36		
Produits constatés d'avance				
Total	**525 226**	**141 205**	**227 166**	**156 855**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	90 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	47 793
(**) Dont envers les associés	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	3 709
Int.courus s/emprunts	398
Dettes prov.conges payes	6 195
Chges soc./ conges payes	1 596
Org.sociaux ch.a payer	23 847
Etat charges a payer	260
Taxe apprentissage	151
Total	**36 157**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 887		
Total	**1 887**		

ABI-CYCLETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 9 Quai Port Tudy
56590 GROIX
482 939 816 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 93 588,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**93 588,39 euros**
En totalité au compte "autres réserves"	**93 588,39 euros**
Qui s'élève ainsi à 349 183,39 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
10 000,00 euros, soit 0,10 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 900 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 100 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
10 000,00 euros, soit 0,10 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 900 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 100 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
10 000 euros, soit 0,10 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 900 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 100 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance